

3 MINUTES CHRONO

de l'AML



L'INFO À RETENIR



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : OSEZ L'ENGAGEMENT

Selon une enquête **CEVIPOF - Sciences Po - Ipsos** menée auprès de 6 034 électeurs :

- ➔ 69 % des Français font confiance à leur maire
- ➔ 73 % sont satisfaits de leur action municipale
- ➔ 58 % souhaitent les voir se représenter en 2026

Honnêteté, proximité, engagement : les maires sont perçus comme les garants d'une démocratie vivante et concrète.

Face à ce capital de confiance, **l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité** lance la campagne hashtag **#OsezLEngagement** pour mobiliser tous ceux qui croient encore en l'action locale.

« Cette étude et cette campagne ont deux objectifs : faire comprendre que pour conforter cette confiance nous avons besoin de l'engagement des citoyens et rappeler que notre seule finalité est l'intérêt national », a expliqué David Lisnard, président de l'AMF.

Un kit de communication sera disponible pour les communes, en plus de la campagne qui sera menée sur les réseaux sociaux.



Consulter l'étude Cevipof/AMF.



WEBINAIRE AMF RÉFORME DU SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE



La loi n°2025-444 du 21 mai 2025, portant harmonisation du mode de scrutin pour les élections municipales, entrera en vigueur à compter de mars 2026 (hors communes nouvelles). Cette réforme introduit des évolutions majeures pour les communes de moins de 1 000 habitants, notamment en matière de modalités de candidature, de parité et de scrutin de liste.

Ce changement de cadre juridique aura un impact concret sur les habitudes électorales des citoyens concernés. Afin d'accompagner au mieux les élus locaux dans la compréhension et l'application de ces nouvelles dispositions, **l'AMF met à disposition un support pédagogique actualisé, intégrant les dernières précisions**, notamment en slide 27, sur la dérogation introduite par la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019, concernant les élections complémentaires en amont du renouvellement général des conseils municipaux.

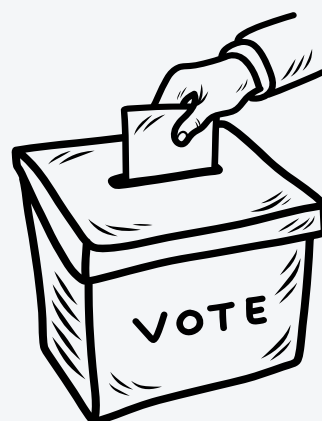


Téléchargez le support pédagogique en cliquant [ICI](#)

Pour décrypter cette réforme et répondre aux nombreuses interrogations des élus, l'AMF a organisé un webinar de présentation, en partenariat avec **le ministère de l'Intérieur (Bureau des élections politiques) et Maître Jean-Christophe, avocat au Barreau de Paris**. Cette rencontre a permis de faire un point précis sur les impacts de la loi et les modalités pratiques de sa mise en œuvre.



Accédez au replay du webinar en cliquant [ICI](#)





À VOS AGENDAS !

JOURNÉE DES ASSISES DE LA FORMATION DE L'AML **“MIEUX VIVRE, MISSION COMMUNE”** **MARDI 7 OCTOBRE 2025**

Nous sommes ravis de vous convier à notre journée des Assises de la formation pour aborder ensemble le thème de “Mieux vivre, mission commune”. L'occasion d'utiliser vos Droits Individuel à la Formation en tant qu'Élus, nous vous communiquerons le programme détaillé et les modalités d'inscription prochainement.

SAVE THE DATE

**MARDI
7
OCTOBRE
2025**

Rendez-vous
de 8h15 à 17h
à l'Hôtel
du département

*L'Association des Maires et
présidents d'intercommunalités
du Loiret*

présente

**LES ASSISES
DE LA FORMATION
DES ÉLUS**

**“Mieux vivre,
mission *COMMUNE*”**

DES ATELIERS À LA CARTE :

- Assurance : protéger la responsabilité et les biens de sa collectivité
- Appréhender l'IA au service de l'Administration et des administrés
- Promouvoir la santé au sein des collectivités
- Savoir affirmer ses idées et convaincre ses interlocuteurs
- Susciter une dynamique citoyenne
- Élaborer son PCS et son PICS
- Lutter contre l'Habitat Indigne
- Améliorer la gestion des eaux pluviales dans l'urbanisme
- Orienter vers le conciliateur, une réponse aux tensions
- Santé mentale : se former pour adopter les bons réflexes
- Sensibiliser aux gestes qui sauvent
- Faire face positivement aux relations tendues

RÉUNION D'INFORMATION SUR LA CYBERSECURITÉ **MERCREDI 8 OCTOBRE 2025 (MATIN)**

Nous organisons une réunion d'information à destination des élus mais aussi des agents afin de sensibiliser tous les acteurs des collectivités à l'importance des enjeux autour de la cybersécurité. Nous reviendrons vers vous prochainement pour vous communiquer les modalités d'inscription.

Mercredi 8 Octobre 2025
(MATIN)

**RÉUNION DE SENSIBILISATION
SUR LA CYBERSÉCURITÉ**

Plus de détails sur la programmation vous seront communiqués prochainement



À VOS AGENDAS !

INSCRIPTION À LA FABRIQUE DU TIG DE LA JURIDICTION D'ORLÉANS VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

Avec le soutien de l'Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle, le Tribunal Judiciaire d'Orléans, en association avec les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du Loiret ainsi que la Protection Judiciaire de la Jeunesse Centre-Orléans à la Fabrique du Travail d'Intérêt Général de la juridiction d'Orléans, le vendredi 10 octobre 2025 à 14 heures dans l'amphithéâtre du Musée des Beaux-Arts d'Orléans.

Cet après-midi a pour objectif de présenter la mesure du Travail d'Intérêt Général sur la juridiction du Tribunal Judiciaire d'Orléans à travers un **état des lieux**, d'**expliquer comment les différents services du ministère vous accompagnent**, ainsi que de **partager un retour d'expérience des Tuteurs de TIG et des personnes ayant effectué un Travail d'intérêt Général dans des organismes habilités**.

[Lien d'inscription](#)

Pour toute question, vous pouvez contacter le Référent Territorial du Travail d'Intérêt Général du Loiret par mail : regis.gardet@justice.fr ou par téléphone au 06 19 29 00 82.

À VOS AVIS !



Parce que nous tenons à ce que vos vacances restent agréables... mais pas trop monotones non plus, nous vous proposons une petite activité à la fois rapide et utile ! 😊 Quelques minutes suffiront pour répondre à ce questionnaire, qui nous aidera à repenser notre site internet et à améliorer la manière dont nous vous partageons nos informations à l'avenir.

Nous vous avons préparé un petit questionnaire afin de recenser vos usages et vos besoins. Celui-ci s'adresse aux élus ainsi qu'aux agents. **Un petit clic pour vous, un grand pas pour l'AML :** ➡ [CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AU FORMULAIRE](#)

Un grand merci pour votre participation, et bel été !



Réponses souhaitées avant la fin du mois de juillet afin que nous puissions être prêts pour la rentrée.



Association des Maires et présidents d'intercommunalités du Loiret

14 quai du Fort Alleaume - 45000 ORLEANS

Tél : 02 38 54 45 46 - am.loiret@aml45.asso.fr - www.aml45.asso.fr

